

Pfizer Recherche et amélioration de la qualité

Appel de propositions

Programme de subventions concurrentiel - recours au comité d'examen d'experts

Optimisation des tests HRRm et de l'intégration du workflow dans mCSPC

Aperçu

Ce programme compétitif vise à relever les principaux défis liés aux tests de HRRm (p. ex. approches de la lignée germinale, des tissus ou de l'ADN tumoral circulant (ADNct)) dans le contexte du cancer de la prostate métastatique sensible à la castration (mCSPC) ou à améliorer la coordination et l'intégration du flux de travail entre ces modalités par l'amélioration de la qualité (science de la mise en œuvre) ou la recherche.

Portée Géographique

Canada

Types de projets et domaines d'intérêt

Cette demande de propositions vise à financer des projets qui intègrent des plans de durabilité à long terme solides. La priorité sera accordée aux propositions qui démontrent clairement comment leurs programmes peuvent continuer à fonctionner en l'absence de subventions supplémentaires. Les projets admissibles peuvent comprendre des initiatives qui :

- Optimiser le processus de test HRRm
- Promouvoir un accès équitable et durable
- Renforcer l'intégration au sein des équipes pluridisciplinaires
- Évaluer les performances du système et les résultats réels

Étapes clés

Date limite de soumission	Notification d'octroi de subvention anticipée	Date de début prévue du projet
 8 AVR 2026	 25 MAI 2026	 SEP 2026

Fourchette de financement et durée du projet

Les projets individuels demandant de 20 000 à 100 000 CAD seront pris en considération.

Les propositions dont le budget est rentable (qu'il soit égal ou inférieur au maximum) et celles qui font appel à la collaboration de plusieurs commanditaires sont fortement encouragées.

I. Admissibilité

Portée géographique/emplacement du projet :

- Canada

Critères d'admissibilité du demandeur

- Les écoles professionnelles de médecine, de médecine dentaire, de soins infirmiers, de santé paramédicale ou de pharmacie, les établissements de soins de santé (grands et petits), les organisations professionnelles, les organismes gouvernementaux et d'autres entités ayant une mission liée à l'amélioration des soins de santé peuvent s'appliquer.
- Seuls les organismes sont admissibles à des subventions, et non les particuliers ou les groupes de pratique médicale (c.-à-d. un groupe indépendant de médecins qui ne sont pas affiliés à un hôpital, à un établissement d'enseignement ou à une société professionnelle).
- Les collaborations au sein des institutions (p. ex. entre les ministères et/ou entre les professionnels), ainsi qu'entre les différentes institutions / organisations / associations, sont encouragées. Veuillez noter que tous les partenaires doivent avoir un rôle pertinent et que l'organisme demandeur doit avoir un rôle clé dans le projet.
- Le demandeur doit être le chef de projet/chercheur principal (CP) ou un représentant autorisé de cette personne (p. ex., le chef de projet/CP/coordonnateur de la subvention/recherche).
- Le chef de projet ou l'IP doit être un employé ou un entrepreneur de l'organisme demandeur.
- L'organisme demandeur doit être légalement en mesure de recevoir le financement de l'attribution directement de Pfizer International, LLC. Nous recommandons fortement aux candidats de confirmer cette information auprès de leur organisation ou institution avant de soumettre une demande. Les subventions accordées à des organisations qui, par la suite, se sont avérées incapables d'accepter un financement directement de Pfizer International, LLC peuvent faire l'objet d'une annulation.
- Les subventions seront distribuées à la suite d'une entente entièrement exécutée et de la présentation du protocole final, de la documentation de l'approbation du CEE/CEI, de l'approbation réglementaire (le cas échéant), de l'exemption ou de la renonciation.

II. Exigences

Principal domaine d'intérêt :

- Oncologie - Génito-urinaire

Domaine d'intérêt particulier de la présente DP :

Nous n'avons pas l'intention d'appuyer des projets de recherche clinique. Les projets évaluant l'efficacité des agents thérapeutiques ou diagnostiques (y compris les biomarqueurs) ne seront pas pris en considération. De plus, les programmes axés uniquement sur l'éducation et les projets axés uniquement sur la validation pure (p. ex. ceux qui se limitent à la validation des essais techniques sans lien clair avec l'amélioration de la qualité, la mise en œuvre clinique ou l'impact au niveau du système) ne seront pas admissibles dans le cadre de cette DP.

Les projets qui seront pris en considération pour l'aide de Pfizer porteront sur :

1. Optimisez le processus de test de gestion des ressources humaines

- Définir et standardiser les processus de test de la gestion des ressources humaines sur l'ensemble du chemin de test, y compris le calendrier des tests, la manipulation des échantillons, les considérations

- pré-analytiques, les workflows de commande, le traitement des échantillons, le reporting et l'interprétation - afin d'améliorer le délai d'exécution, la qualité et la cohérence
- Élaborer ou évaluer les flux de travail précoce des tests de la HRRm dans le contexte du mCSPC, y compris les tests au moment du diagnostic ou avant la progression, conformément aux lignes directrices de l'Association urologique canadienne (UA) sur les tests génétiques dans le cancer de la prostate

2. Promouvoir un accès équitable et durable

- Cerner et corriger les disparités régionales ou démographiques en matière d'accès aux tests de HRRm au Canada
- Étudier et mettre en œuvre des approches durables et adaptables (p. ex. des modèles centralisés, réflexes ou courants) adaptées aux milieux communautaires ou universitaires

3. Renforcer l'intégration des équipes pluridisciplinaires

- Améliorer la coordination entre les équipes de pathologie, d'urologie, d'oncologie médicale, de radio-oncologie, de conseil génétique et les équipes de santé connexes (p. ex. les pharmaciens, les infirmières) afin de faciliter l'ordonnancement, l'interprétation et le suivi des tests
- Tirez parti d'outils numériques ou cliniques pour améliorer la communication, le suivi des recommandations ou l'intégration des résultats de tests, notamment des outils d'aide à la décision ou des alertes automatisées pour faciliter la prise de décisions cliniques et la commande de tests en temps opportun

4. Évaluer le rendement du système et les résultats réels

- Mesurer les taux de test de la HRRm, la prévalence réelle, les délais d'exécution et l'alignement avec les recommandations des lignes directrices de l'UCA, y compris la communication des résultats de la HRRm élargie, au-delà de BRCA1/2
- Évaluer l'impact de processus de test optimisés sur l'efficacité du flux de travail clinique, le temps jusqu'à l'orientation, la prise en charge du conseil génétique et l'identification du risque familial dans la population de mCSPC. Voici des exemples de résultats mesurables :
 - Amélioration des taux de test de la HRRm (par exemple, variation absolue ou relative)
 - Réduction du délai d'exécution entre la commande de test et le résultat de X % ou de X nombre de jours
 - Augmentation du dépistage et de l'orientation vers des tests héréditaires par un nombre X de patients éligibles

Public cible

- Les candidats visés comprennent les oncologues, les urologues, les radio-oncologues, les infirmières, les pharmaciens, les fournisseurs de pratique avancée et d'autres membres de l'équipe multidisciplinaire qui traite les patients atteints du cancer de la prostate dans divers milieux (y compris les milieux universitaires et communautaires).
- La population cible est composée de patients adultes atteints d'un cancer de la prostate métastatique sensible à la castration (mCSPC).

Recommandations et mesures cibles

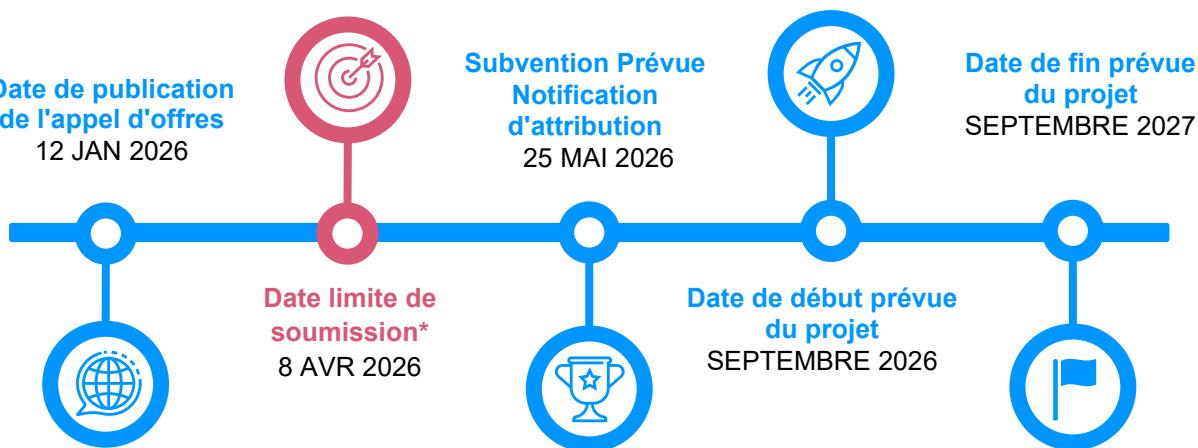
- Les candidats sont encouragés à utiliser les lignes directrices établies pour les soins du cancer de la prostate et les mesures fondées sur des données probantes dans la conception de leurs propositions d'amélioration de la qualité ou de recherche.

Fourchette monétaire approximative prévue des demandes de subvention

IMPORTANT : Les subventions seront distribuées à la suite d'une entente entièrement exécutée et de la présentation du protocole final, de la documentation de l'approbation du CEE/CEI, de l'approbation réglementaire (le cas échéant), de l'exemption ou de la renonciation.

- Les projets individuels demandant de 20 000 à 100 000 CAD seront pris en considération. Les propositions dont le budget est rentable (qu'il soit égal ou inférieur au maximum) et celles qui font appel à la collaboration de plusieurs commanditaires sont fortement encouragées.
- Les montants des primes comprennent les coûts directs, les frais généraux institutionnels (plafonnés à 28 % par politique de Pfizer) et les coûts indirects.
- Le montant de la subvention que Pfizer sera prêt à financer pour tout projet dépendra de l'évaluation de la proposition et des coûts engagés par le groupe d'experts et sera clairement indiqué dans la convention de subvention.

Dates clés :



IMPORTANT : Soyez avisé que les demandes soumises après la date limite ne seront pas examinées.

*Veuillez noter que la date limite est 23 h 59, heure normale de l'Est (p. ex. New York, GMT -5)

Comment soumettre :

IMPORTANT : Veuillez lire attentivement cette section, car les demandes soumises sans suivre ces instructions ne seront pas acceptées et seront annulées.

- Pour soumettre un projet de recherche, rendez-vous sur www.cybergrants.com/pfizer/Research et connectez-vous.
- Pour soumettre un projet QI, rendez-vous sur www.cybergrants.com/pfizer/QI et connectez-vous.
 - Remarque : il existe des portails individuels pour chaque type de demande de subvention. Veuillez à utiliser l'URL ci-dessus.
 - Les nouveaux utilisateurs doivent cliquer sur « Créer votre mot de passe ». Les demandeurs sont encouragés à le faire avant la date de soumission officielle, car certaines organisations pourraient devoir fournir des documents commerciaux supplémentaires.
- Cliquez sur le bouton «Start A New Application».

- Exigences relatives à la soumission :
 - Remplir toutes les sections requises de la demande en ligne
 - **IMPORTANT : Téléchargez la proposition (voir l'annexe) dans le champ Proposition/Protocole.**
- Dans la demande :
 - Pour la question «**Competitive Grant?**», sélectionnez «**Yes**»
 - Sélectionnez le principal domaine d'intérêt suivant : **Oncology - Genitourinary**
 - Sélectionnez le nom du programme de subvention concurrentiel suivant : **2026 ONC CAN QI/RES HRRm Testing in mCSPC**

Questions :

- Si vous rencontrez des difficultés techniques avec le site Web, veuillez cliquer [ici](#) ou sur le lien « Questions techniques » au bas de la page dans les cybersubventions.
- Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter la « Foire aux questions » concernant le Programme de subventions concurrentiel.
- Si vous avez des questions au sujet de la présente DP, veuillez les adresser par écrit à la agente de subvention, Yingying (Elena) Huang (yingying.huang@pfizer.com), en indiquant l'objet «2026 ONC CAN QI/RES HRRm Testing in mCSPC, Jan 2026 »

Processus d'examen et d'approbation

- Les demandes de subvention reçues en réponse à une demande de propositions spécifique sont examinées par un comité d'examen composé d'experts (PRE) pour prendre les décisions finales en matière de subvention.
- Les comités sont composés de professionnels de la communauté médicale possédant des diplômes de niveau supérieur et une expertise dans des domaines cliniques particuliers, ou des besoins spécifiques d'une région géographique ou d'un groupe d'apprenants, ou une expertise en recherche, en perfectionnement professionnel continu ou en amélioration de la qualité.

Mécanisme par lequel les demandeurs seront informés :

- Tous les candidats seront avisés par courriel au plus tard aux dates mentionnées ci-dessus.
- Les demandeurs peuvent être invités à fournir des précisions supplémentaires pendant la période d'examen.

Conventions de subvention :

- Si votre subvention est approuvée, votre établissement devra conclure une convention de subvention écrite avec Pfizer. Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter les principales conditions de l'accord.
- Dans le cadre du programme de subvention concurrentiel de Pfizer, les modifications apportées aux conventions de subvention ne seront examinées que s'il existe un conflit réel entre le droit applicable et les termes de la convention de subvention pertinente. Le demandeur est invité à communiquer les conditions de base à son avocat pour approbation avant de présenter une demande.
- Sauf dans les cas interdits par la loi applicable et, en tout état de cause, sous réserve de l'examen de Pfizer Legal, le paiement de la subvention ne peut être versé qu'à l'organisme bénéficiaire.
- La présente DP est appuyée par Pfizer International LLC.

À propos des subventions de recherche

Pfizer soutient les initiatives indépendantes de la communauté mondiale des soins de santé (p. ex., la recherche, l'amélioration de la qualité ou l'éducation) visant à améliorer les résultats pour les patients dans les domaines où les besoins médicaux non satisfaits sont conformes aux stratégies médicales et/ou scientifiques de Pfizer.

Le programme de subvention concurrentiel de Pfizer comprend une demande de propositions (DP) générale publiée qui fournit des détails sur un domaine d'intérêt général, fixe des délais pour l'examen et l'approbation, et utilise un processus recours au comité d'examen d'experts pour prendre des décisions finales en matière de subvention. Les organisations sont invitées à présenter une demande pour combler les lacunes en matière de recherche, tel qu'indiqué dans la DP spécifique.

Pour toutes les améliorations de la qualité, les subventions de recherche parrainée par un chercheur (RSR) et les subventions de recherche générale, le demandeur de subvention (et, en fin de compte, le bénéficiaire) est responsable de la conception, de la mise en œuvre, du parrainage et de la conduite de l'initiative indépendante soutenue par la subvention, y compris la conformité aux exigences réglementaires. Pfizer ne doit participer à aucun aspect du protocole d'étude ou de l'élaboration du projet, ni à la conduite ou à la surveillance du programme de recherche. Une demande de subvention ISR ne peut pas être soumise pour une étude qui a déjà commencé et qui n'a pas été initialement soutenue par Pfizer.

À propos des subventions QI

Les projets d'amélioration de la qualité (QI) sont des activités systématiques, axées sur les données et durables, conçues pour apporter des changements immédiats et positifs dans la prestation des soins de santé dans un contexte particulier^(1,2). L'amélioration de la qualité vise à normaliser la structure et les processus afin de réduire les variations, d'obtenir des résultats prévisibles et d'améliorer les résultats pour les patients, les systèmes de santé et les organisations. La structure comprend des éléments comme la technologie, la culture, le leadership et le capital physique. Le processus comprend le capital de connaissances (p. ex., procédures opérationnelles normalisées) ou le capital humain (p. ex., éducation et formation)⁽³⁾.

Les projets QI appliquent systématiquement ce qui est déjà connu dans la pratique locale, dans le but d'améliorer rapidement les soins aux patients dans un cadre spécifique. Les projets d'assurance de la qualité visent à combler un écart de rendement dans un système de soins de santé particulier. Le « rendement » est une norme en matière de soins de santé qui n'est pas appliquée de façon efficace, appropriée et uniforme⁽⁴⁾. Pour ces raisons, l'IQ vise à traduire les connaissances existantes en programmes ou en pratiques afin d'améliorer immédiatement la qualité des services offerts aux personnes et aux populations au sein d'une institution ou d'un milieu local⁽⁵⁾. Le risque de participation à l'AQ est le même que le risque de recevoir des soins cliniques standards⁽⁶⁾ puisque la norme de soins demeure la même pour tous les patients.

En revanche, les projets de recherche utilisent une approche systématique pour découvrir quelque chose d'inconnu. Les projets de recherche ajoutent de nouvelles connaissances à ce qui était auparavant inconnu dans la littérature en testant une hypothèse ou une question scientifique⁽⁴⁾. La recherche vise à générer des connaissances ayant de larges applications, souvent par le biais d'études contrôlées. Les sujets peuvent ou non bénéficier directement des connaissances acquises. Les études de recherche visent à évaluer une innovation, à étudier quelque chose de nouveau ou à analyser un processus qui n'a pas encore été rigoureusement étudié⁽⁶⁾.

Pour toutes les subventions d'amélioration de la qualité, le demandeur de subvention (et, en fin de compte, le bénéficiaire) est responsable de la conception, de la mise en œuvre et de la conduite de l'initiative indépendante soutenue par la subvention. Pfizer ne doit participer à aucun aspect de l'élaboration du projet, ni à la réalisation ou à la surveillance du programme d'amélioration de la qualité.

Références

1. Baily MA, et coll., Hastings Cent Rep, 2006.
2. Lynn J, et coll., Ann Intern Med, 2007.
3. Centers for Medicare & Medicaid Services, Page Dernière modification : 09/10/2024.

4. Jackson C, responsable de la qualité de la recherche, Office of Research and Scholarship University of Maryland, Baltimore School of Nursing.
5. Columbia University Institutional Review Board Guidance for the Classification of Quality Improvement Activities Versus Research with Human Subjects, 2023.
6. Newhouse et al., J Nurs Adm, 2006.ibliographie des références pertinentes.

Annexe

IMPORTANT : Exigences relatives à la soumission d'appels d'offres

Les demandes seront acceptées par l'intermédiaire du portail en ligne indiqué dans la section Comment soumettre une demande. Les propositions/protocoles de projet doivent être espacés d'un seul trait à l'aide de la police de caractères Calibri 12 points et de marges de 1 pouce. Notez qu'il y a une limite de 15 pages à l'exclusion des références. Lors du téléchargement de votre proposition complète, assurez-vous qu'elle aborde les sections suivantes :

Buts et objectifs

- Décrivez brièvement l'objectif global du projet. Décrivez également comment cet objectif s'harmonise avec l'objet de la DP et les objectifs de l'organisme ou des organismes demandeurs.
- Énumérez les objectifs généraux que vous prévoyez atteindre dans le cadre de votre projet, tant en termes d'apprentissage que de résultats attendus. Les objectifs doivent décrire la population cible ainsi que les résultats que vous vous attendez à obtenir dans le cadre du projet.

Évaluation de la nécessité du projet

- Veuillez inclure un résumé quantitatif des données de base, des mesures initiales (p. ex., des mesures de la qualité) ou un point de départ du projet (veuillez citer des données sur les analyses des lacunes ou des données pertinentes au niveau des patients qui éclairent les objectifs énoncés) dans votre zone cible. Décrivez la source et la méthode utilisées pour recueillir les données. Décrivez comment les données ont été analysées pour déterminer qu'il y avait une lacune. Si une analyse complète n'a pas encore été effectuée, veuillez inclure une description de votre plan pour obtenir cette information.

Public cible

- Décrivez le(s) public(s) principal(aux) ciblé(s) pour ce projet. Indiquez également qui, selon vous, bénéficiera directement des résultats du projet. Décrivez la taille globale de la population ainsi que la taille de votre population échantillon

Conception et méthodes du projet

- Décrivez le projet prévu et la façon dont il répond au besoin établi.
- Si vos méthodes comprennent des activités éducatives, veuillez décrire succinctement le(s) sujet(s) et le format de ces activités.

Innovation

- Expliquez les mesures que vous avez prises pour vous assurer que cette idée de projet est originale et ne fait pas double emploi avec d'autres projets ou matériaux déjà développés.
- Décrivez comment ce projet s'appuie sur des travaux existants, des projets pilotes ou des projets en cours développés par votre établissement ou d'autres établissements liés à ce projet.

Évaluation et résultats

- En ce qui concerne les paramètres utilisés pour l'évaluation des besoins, décrivez comment vous allez déterminer si le manque de pratique a été comblé pour le groupe cible. Décrivez comment vous comptez recueillir et analyser les données.
- Quantifiez la quantité de changement attendue de ce projet en termes de public cible.
- Décrivez comment les résultats du projet seront largement diffusés.

Calendrier prévu du projet

- Fournissez un calendrier prévisionnel pour votre projet, y compris les dates de début et de fin.

Informations supplémentaires

- S'il y a d'autres renseignements que Pfizer devrait connaître concernant l'importance de ce projet, veuillez les résumer ici.

Détails de l'organisation

- Décrivez les attributs des institutions / organisations / associations qui soutiendront et faciliteront l'exécution du projet et la direction du projet proposé. Préciser le rôle spécifique de chaque partenaire dans le projet proposé.

Détail du budget

- Le montant du budget demandé doit être en dollars canadiens (CAD).
- Lors de l'estimation de votre budget, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :
 - Les frais généraux de fonctionnement de l'organisation, comme les frais juridiques, l'assurance, le chauffage et l'éclairage, etc., devraient être inclus dans les frais généraux de l'établissement (au besoin). Ces coûts ne sont pas spécifiques à une demande de subvention et ne devraient donc pas figurer sous forme de postes budgétaires. Toutefois, les coûts propres à l'étude (p. ex., certains pays exigent que l'assurance soit souscrite pour chaque étude clinique) pourraient être inclus comme postes budgétaires.
 - L'inclusion de ces coûts ne peut pas faire en sorte que le montant demandé dépasse la limite budgétaire énoncée dans la DP.
 - Pfizer ne fournit pas de financement pour les achats d'immobilisations (dépenses d'infrastructure comme l'équipement, l'achat de logiciels ou de licences de logiciels, la technologie ou les installations physiques). La location ou la location d'équipement est acceptable et peut être incluse dans le budget du projet.
 - Il convient de noter que les subventions accordées par l'intermédiaire de Pfizer ne peuvent pas être utilisées pour acheter des agents thérapeutiques de Pfizer (sur ordonnance ou en vente libre).
- Pfizer maintient un taux maximum autorisé de frais généraux de 28 % pour les études et les projets indépendants à l'échelle de l'entreprise. Veuillez [cliquer ici](#) pour plus de détails.

Documents requis

- Plan ou proposition de projet